NORMES D'ENSEIGNEMENT

1 **L'enseignant connait bien ses élèves, répond à leurs besoins et s'assure qu'ils participent bien.**

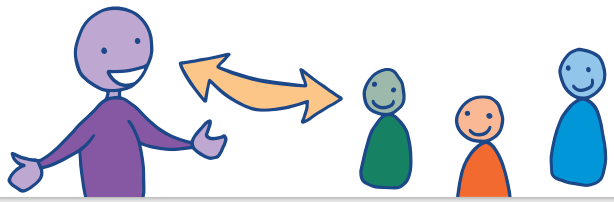

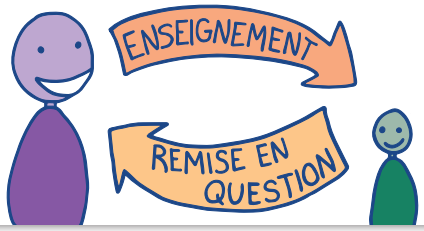

2 **L'enseignant connait les matières qu'il enseigne et la manière de les enseigner.**

3 **L'enseignant s'appuie sur l'évaluation *au service* de l'apprentissage et l'évaluation *de* l'apprentissage pour guider son enseignement et l'apprentissage de l'élève.**

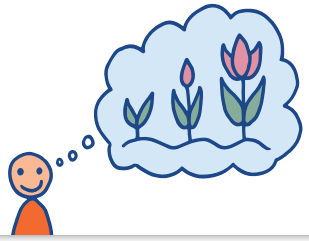

4 **L'enseignant crée un milieu d'apprentissage positif et sûr.**

5 **L'enseignant participe à des activités de perfectionnement professionnel tout au long de sa carrière.**

6 **L'enseignant adopte une conduite professionnelle pour donner une bonne image de la profession enseignante.**

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Vous avez des questions? Envoyez-nous un message de courriel à l'adresse teachingstandards@novascotia.ca.

1 NORMES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignant connait bien ses élèves, répond à leurs besoins et s'assure qu'ils participent bien.

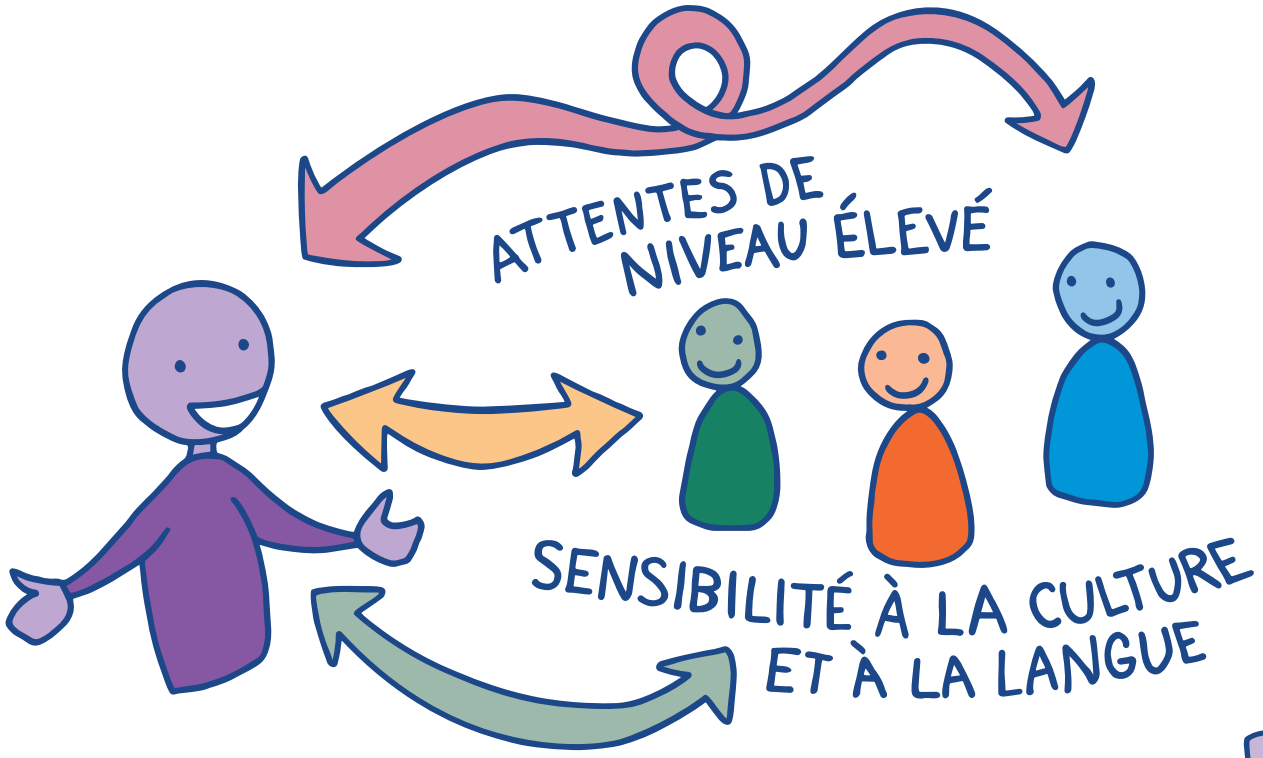

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Vous avez des questions? Envoyez-nous un message de courriel à l'adresse teachingstandards@novascotia.ca.

Norme 1

L'enseignant connait bien ses élèves, répond à leurs besoins et s'assure qu'ils participent bien.

Attributs

L'enseignant

- est convaincu que tous les élèves peuvent connaitre la réussite et est conscient de l'effet positif que peuvent avoir des attentes de niveau élevé pour tous les élèves
- est conscient de l'effet que l'enseignement a sur l'apprentissage de l'élève et notamment de l'influence de ses propres valeurs, convictions et préjugés
- attache de la valeur au vécu de l'élève dans sa scolarité et notamment aux contributions de sa famille et de la communauté
- tient à améliorer les résultats de tous les élèves et à réduire l'écart au niveau des résultats scolaires pour les élèves d'origine africaine et les Autochtones

Connaissances

L'enseignant

- connait bien les caractéristiques du développement (sur le plan cognitif, physique, socioaffectif et comportemental) des individus dans le groupe d'âge auquel il prodigue son enseignement et les facteurs ayant une incidence sur le développement de l'élève
- comprend bien les rôles importants que jouent la culture, la langue, l'appartenance ethnique, le sexe, le statut socioéconomique, la diversité, l'équité et l'intégration dans l'apprentissage de l'élève
- connait le domaine des besoins spéciaux de l'élève (besoins cognitifs, affectifs et comportementaux, physiques, médicaux, communication, sensoriels, élèves doués, difficultés d'apprentissage, incapacités multiples, santé mentale, etc.) et du processus de planification de programme

Compétences

L'enseignant

- utilise dans tous les aspects de son enseignement sa compréhension du développement des enfants et des jeunes et des différences individuelles au niveau de l'apprentissage de l'élève
- met en place un milieu d'enseignement et d'apprentissage qui motive l'ensemble des élèves, avec des stratégies favorables à la construction identitaire de l'élève
- définit des buts réalisables pour l'apprentissage, en s'appuyant sur des attentes de niveau élevé pour la réussite de l'élève
- cherche à obtenir et à prendre en compte des informations sur la diversité de l'élève, notamment sur le plan de la culture, de la langue, de l'appartenance ethnique, du sexe, du statut socioéconomique et de la religion
- cherche à obtenir et à prendre en compte des informations sur les divers types de forces et de besoins sur le plan de l'apprentissage de l'élève à titre individuel, notamment en ce qui a trait aux domaines cognitif, affectif et comportemental, physique, médical et sensoriel, au domaine de l'apprentissage, aux individus doués, à la santé mentale, aux incapacités multiples et au domaine de la communication
- propose un enseignement tenant compte de la diversité des cultures, des langues, du vécu et du contexte familial selon l'élève, avec notamment une planification reflétant la vie de l'élève en milieu minoritaire
- propose un programme adapté sur mesure aux élèves ayant des besoins spéciaux
- adapte les ressources pour le programme d'études, l'évaluation et l'apprentissage de façon à ce que tous les élèves se reconnaissent dans leur école

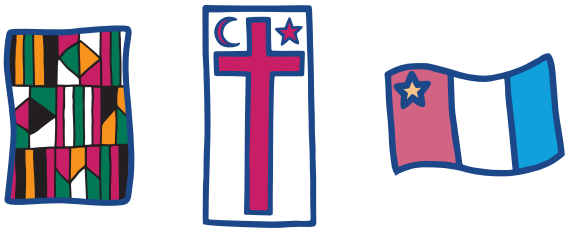

Pour consulter le document complet sur les normes d'enseignement, veuillez visiter le site Web ÉduPortail.

2 NORMES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignant connait les matières qu'il enseigne et la manière de les enseigner.

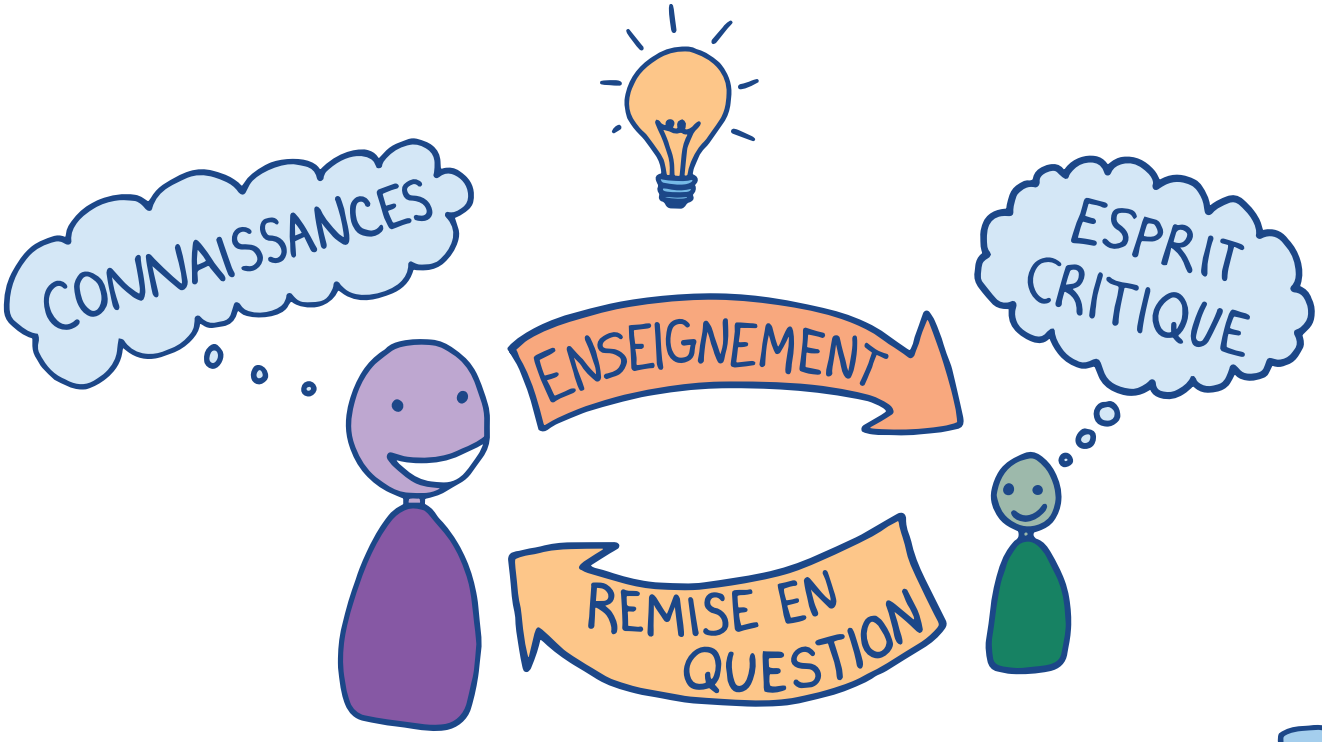

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Vous avez des questions? Envoyez-nous un message de courriel à l'adresse teachingstandards@novascotia.ca.

Norme 2

L'enseignant connait les matières qu'il enseigne et la manière de les enseigner.

Attributs

L'enseignant

- s'engage à donner accès à une éducation équitable selon une pédagogie différenciée, afin de répondre aux besoins de l'élève sur le plan de l'apprentissage
- sait qu'il est important de se tenir au courant de l'évolution du contenu des matières et de la pédagogie
- attache de la valeur à la multiplicité des points de vue au sein de la discipline et aux évaluations critiques que l'élève fait de son point de vue
- sait qu'il est important de prodiguer un enseignement tenant compte d'une pédagogie qui prend en compte la diversité culturelle
- s'engage à offrir un enseignement de grande qualité à tous les élèves

Connaissances

L'enseignant

- possède des connaissances approfondies sur le programme d'études de la Nouvelle-Écosse, y compris les ressources pédagogiques, les stratégies pédagogiques, les pratiques d'évaluation, l'intégration de la technologie, les compétences transdisciplinaires et la progression des résultats d'apprentissage
- possède des connaissances approfondies sur la matière qu'il enseigne, notamment le vocabulaire scolaire, les grands concepts, les processus d'interrogation, les idées fausses et les aspects controversés
- sait comment prodiguer un enseignement tenant compte des différences culturelles, notamment en incorporant des éléments de contenu, des pratiques d'évaluation et des ressources pédagogiques relevant de différentes ethnies et cultures
- connait le processus de planification de programme et sait quand et comment individualiser les résultats d'apprentissage lorsque les résultats d'apprentissage du programme d'études ne s'appliquent pas ou ne peuvent être atteints
- sait comment utiliser les technologies pour faire en sorte qu'elles fassent partie intégrante de l'enseignement
- respecte les normes supplémentaires exigées pour certaines spécialisations
- fait preuve d'une maitrise des concepts langagiers dans la langue d'instruction

Compétences

L'enseignant

- utilise un vaste éventail de stratégies, d'activités d'apprentissage, de ressources, de technologies et de représentations pour faire en sorte que tous les élèves parviennent aux résultats d'apprentissage du programme d'études de la Nouvelle-Écosse, notamment les approches qui valorisent le français langue maternelle
- incorpore les principales priorités et initiatives du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance dans son enseignement, notamment en littératie, en numératie et en orientation professionnelle
- enseigne la littératie dans les différentes matières et aux différents niveaux scolaires, en la traitant comme une dimension qui fait partie intégrante de l'enseignement
- enseigne des concepts transdisciplinaires et des compétences d'ordre supérieur, notamment la pensée critique, l'innovation, la résolution de problèmes et la créativité
- s'assure que les activités d'apprentissage sont exactes et à jour sur le plan du contenu et discrédite les idées fausses
- prend compte les préjugés qui pourraient exister non seulement dans les ressources pédagogiques, mais aussi dans les attitudes et convictions personnelles, ainsi que les structures de la société
- encourage l'élève à réfléchir à son savoir existant, à poser des questions et à analyser les idées
- conçoit, met en oeuvre et surveille les adaptations et les plans de programme individualisés afin qu'ils répondent aux besoins individuels de l'élève
- effectue toutes les étapes du processus de planification de programme, conformément aux exigences, notamment en participant aux équipes de planification de programme
- évalue, adapte et modifie les ressources pédagogiques, les technologies et les ressources d'évaluation afin de tenir compte des besoins de tous les élèves sur le plan de l'apprentissage, notamment des élèves ayant des besoins spéciaux
- utilise les dernières recherches et connaissances objectives sur l'éducation pour mettre en évidence et mettre en oeuvre les stratégies d'enseignement dont il est prouvé qu'elles ont le plus gros impact sur l'apprentissage de l'élève
- ajuste rapidement son enseignement en fonction de l'évolution des besoins de l'élève sur le plan de l'apprentissage

Pour consulter le document complet sur les normes d'enseignement, veuillez visiter le site Web ÉduPortail.

3 NORMES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignant s'appuie sur l'évaluation *au service* de l'apprentissage et l'évaluation *de* l'apprentissage pour guider son enseignement et l'apprentissage de l'élève.

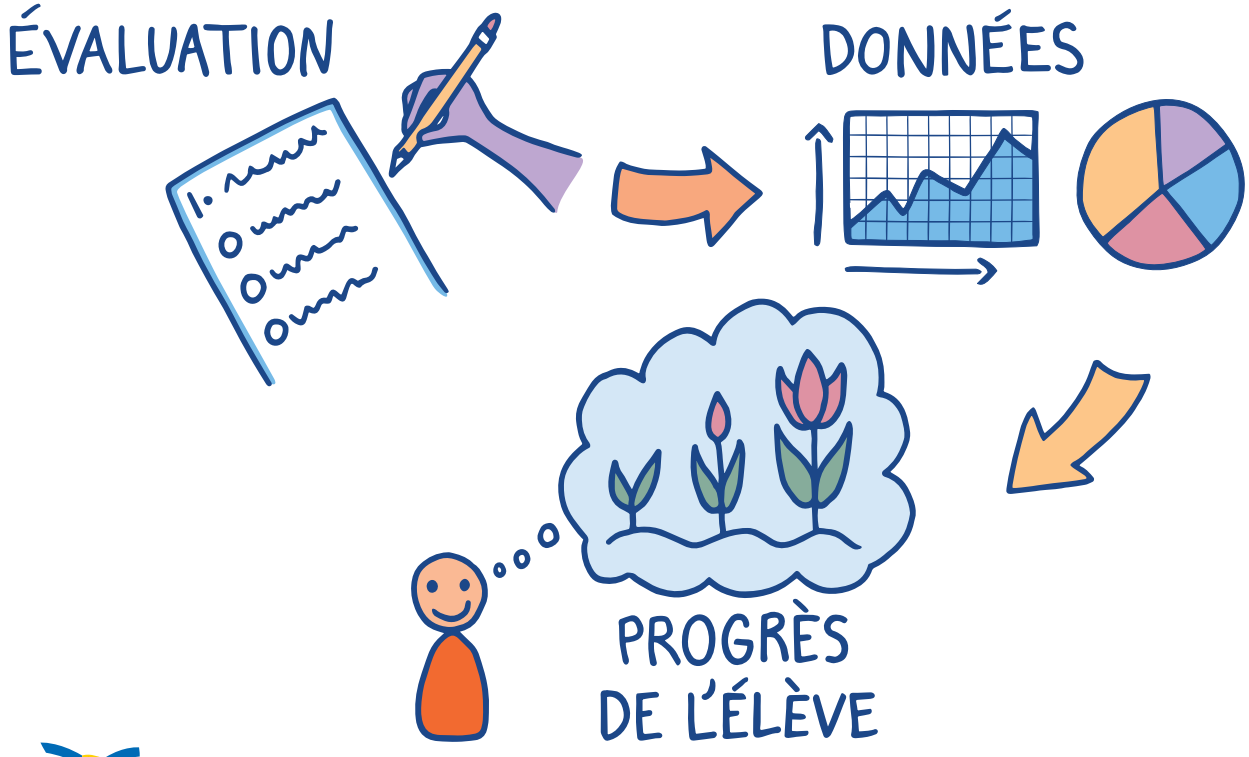

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Vous avez des questions? Envoyez-nous un message de courriel à l'adresse teachingstandards@novascotia.ca.

Norme 3

L'enseignant s'appuie sur l'évaluation *au service* de l'apprentissage et l'évaluation *de* l'apprentissage pour guider son enseignement et l'apprentissage de l'élève.

Attributs

L'enseignant

- s'engage à adopter des pratiques d'évaluation justes, équitables, conformes aux règles d'éthique et tenant compte des différences culturelles, y compris quand il s'agit de l'utilisation des données issues de l'évaluation
- respecte les différents styles d'apprentissage des élèves et les diverses formes d'évaluation nécessaires pour que chaque élève puisse montrer les connaissances qu'il a acquises
- est conscient du rôle que jouent l'exactitude, la validité et la fiabilité dans l'évaluation de l'élève
- collabore avec des spécialistes pour sélectionner et concevoir des évaluations appropriées

Connaissances

L'enseignant

- comprend la démarche pour évaluer et utiliser les données d'évaluation en provenance de multiples sources (salle de classe, école, CRE ou conseil scolaire, province, etc.) pour mettre en évidence
- les écarts au niveau du rendement des élèves dans l'apprentissage et orienter son enseignement
- sait quand et comment utiliser l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage
- sait comment mettre en évidence les préjugés dans l'évaluation de l'élève et prendre des mesures en vue de garantir l'équité de l'évaluation de tous les élèves
- comprend l'éventail des différents types d'évaluation de l'élève, leur fonction et les facteurs influençant le choix des évaluations, leur déroulement et leur correction
- sait comment adapter les évaluations, notamment pour les élèves ayant des besoins spéciaux
- sait comment préparer l'élève aux différents types d'évaluation, en exploitant des stratégies de révision, en lui enseignant des compétences nécessaires pour la participation aux tests et en le familiarisant avec les divers formats des évaluations

Compétences

L'enseignant

- intègre l'appréciation du rendement et l'évaluation de l'élève à tous les niveaux dans son travail, y compris dans la planification et dans l'enseignement proprement dit
- fait correspondre l'évaluation de l'élève aux résultats d'apprentissage et collabore avec l'élève pour fixer des buts pour sa progression, notamment avec des résultats d'apprentissage qui tiennent compte du contexte minoritaire et favorisent la construction identitaire de l'élève
- collabore avec les élèves pour définir des buts quant aux progrès souhaités par rapport aux résultats d'apprentissage
- conçoit, adapte et sélectionne des activités d'évaluation appropriées qui tiennent compte des différences individuelles en matière d'apprentissage et favorisent un enseignement tenant compte des différences culturelles
- utilise une combinaison d'évaluations formatives et d'évaluations sommatives
- analyse les informations en provenance de diverses sources pour faciliter l'offre d'une évaluation équitable et adaptée aux besoins de l'élève
- communique aux élèves les résultats d'apprentissage et les critères de réussite
- fait en sorte que l'élève participe activement au processus d'évaluation, en l'invitant à participer à l'élaboration des critères de réussite, à contrôler lui-même ses propres progrès et à communiquer ce qu'il a appris
- fournit à l'élève des commentaires descriptifs de façon rapide et précise
- constitue et tient à jour des dossiers rassemblant les documents qui montrent les progrès de l'élève, afin d'assurer la communication à ce sujet
- communique régulièrement avec les parents afin de leur faire part des progrès de leur enfant

Pour consulter le document complet sur les normes d'enseignement, veuillez visiter le site Web ÉduPortail.

4 NORMES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignant crée un milieu d'apprentissage positif et sûr.

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Vous avez des questions? Envoyez-nous un message de courriel à l'adresse teachingstandards@novascotia.ca.

Norme 4

L'enseignant crée un milieu d'apprentissage positif et sûr.

Attributs

L'enseignant

- a conscience de l'importance du rôle des relations positives dans la mise en place d'un milieu d'apprentissage sûr et sécurisé, dans lequel les élèves ont le sentiment d'être reconnus à leur juste valeur et se reconnaissent à leur juste valeur les uns les autres
- a conscience de l'incidence de la diversité du contexte familial, du vécu, des compétences, des aptitudes, des points de vue, des talents et des champs d'intérêt sur le comportement de l'élève
- reconnait que l'enseignant est un modèle pour ses élèves et est quelqu'un qui non seulement enseigne, mais aussi valorise les comportements positifs de la part de l'élève
- s'engage à favoriser le développement socioaffectif et le bienêtre de l'élève

Connaissances

L'enseignant

- connait bien les divers facteurs ayant une incidence sur le comportement de l'élève : la culture, le vécu, le statut socioéconomique, les styles d'apprentissage, les stades de développement et la santé physique, socioaffective et mentale
- a de vastes connaissances sur les bonnes techniques de gestion de classe, les stratégies progressistes de gestion du comportement et les approches fondées sur la justice réparatrice qui produisent de bons résultats
- connait le Code provincial de conduite dans les écoles et les autres textes de loi, politiques et procédures ayant de la pertinence vis-à-vis du comportement de l'élève

Compétences

L'enseignant

- instaure et garantit l'offre d'un milieu d'apprentissage sécurisant, qui prend en compte, valorise et favorise la diversité des élèves, notamment des différences culturelles et linguistiques
- met en place des relations positives qui soutiennent l'élève et sont caractérisées par un respect mutuel
- donne l'exemple et favorise l'adoption de comportements sociaux positifs, en enseignant à l'élève comment se livrer à des interactions respectueuses les uns avec les autres, bien se comporter dans des cadres scolaires spécifiques
- et faire une utilisation responsable des technologies de l'information et de la communication
- offre à l'élève des occasions de développer les compétences qui lui permettent de plaider sa cause, tout en assumant la responsabilité de son propre comportement
- offre un programme approprié en vue de faciliter la participation positive et la participation de tous les élèves
- gère des routines en salle de classe qui favorisent des comportements positifs de la part de l'élève pendant diverses activités, notamment dans l'enseignement en groupe, lors des transitions entre activités d'apprentissage et lors de l'utilisation des ressources pédagogiques
- se conforme aux attentes relatives au comportement de l'élève qui s'appliquent à l'échelle de l'école tout entière
- fait participer l'élève à la définition des attentes concernant le comportement en salle de classe, à la mise en oeuvre de ces attentes et à la surveillance de son propre comportement
- emploie des approches préventives axées sur la justice réparatrice pour l'adoption de comportements positifs de la part de l'élève à tous les âges et à tous les stades du développement
- s'inspire d'un éventail de stratégies de gestion du comportement qui sont équitables, justes, progressives et centrées sur l'élève et qui respectent sa dignité
- applique les sanctions de façon cohérente lorsque l'élève ne respecte pas les attentes sur le plan du comportement
- s'associe en partenariat avec les parents, ses collègues et d'autres spécialistes professionnels pour aider l'élève ayant des problèmes de comportement
- signale immédiatement tout comportement inacceptable de la part d'un élève qui le met en danger ou met en danger ses camarades ou le personnel de l'école, en y incluant les comportements discriminatoires ou racistes
- renvoie aux services d'appui les élèves ayant des problèmes chroniques ou des problèmes de santé mentale, conformément à ce qui est prescrit dans le cadre du processus de planification de programme
- assure l'élaboration, la mise en oeuvre et la surveillance des adaptations et des plans de programme individualisés basés sur les difficultés individuelles de l'élève et siège aux équipes de planification de programme
- met en oeuvre toutes les lignes directrices, directives et procédures pertinentes concernant le comportement de l'élève, en respectant notamment les exigences relatives à l'enregistrement des informations, à la mise à jour de la documentation dans les dossiers et au signalement des cas de comportement inacceptable de la part de l'élève

Pour consulter le document complet sur les normes d'enseignement, veuillez visiter le site Web ÉduPortail.

5 NORMES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignant participe à des activités de perfectionnement professionnel tout au long de sa carrière.

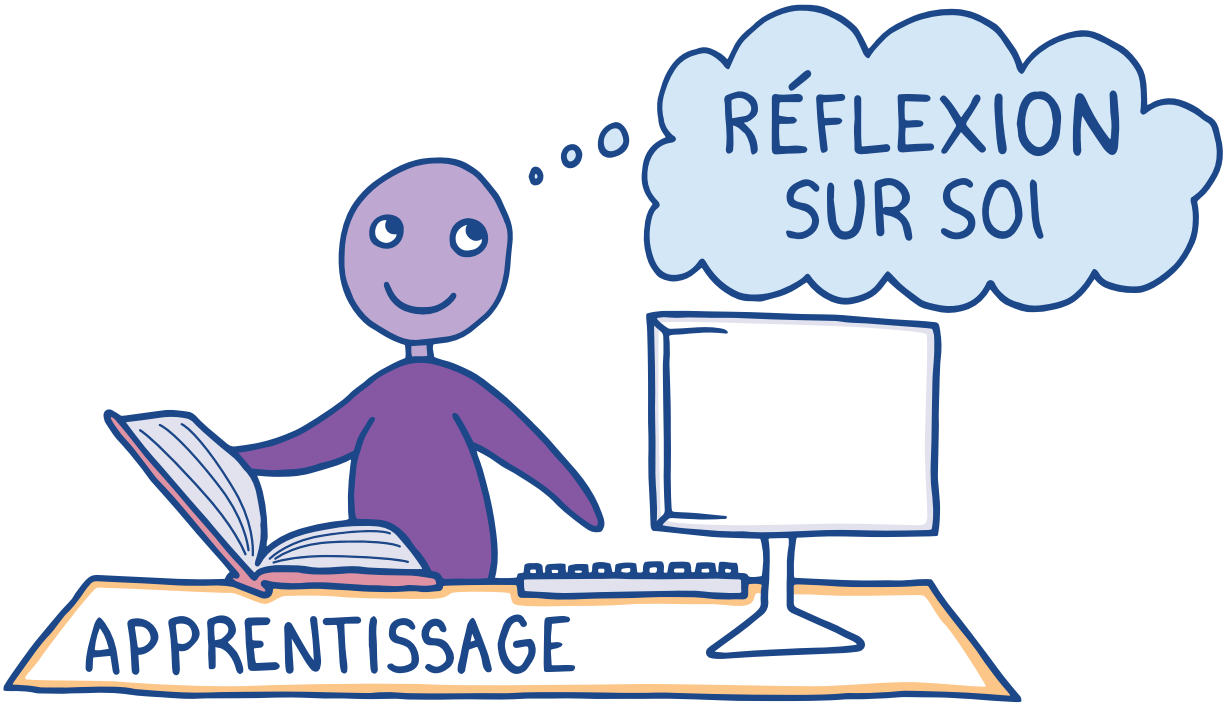

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Vous avez des questions? Envoyez-nous un message de courriel à l'adresse teachingstandards@novascotia.ca.

Norme 5

L'enseignant participe à des activités de perfectionnement professionnel tout au long de sa carrière.

Attributs

L'enseignant

- attache de l'importance aux recherches portant sur l'éducation et au perfectionnement professionnel, ainsi qu'à leur incidence sur la pratique de l'enseignement
- s'engage à être un apprenant à vie et se livre continuellement à un travail de réflexion sur soi, d'exploration professionnelle et du perfectionnement professionnel, en s'inspirant de diverses sources
- a conscience de l'importance de ses contributions au perfectionnement professionnel de ses collègues
- attache de l'importance à l'apprentissage collaboratif, en se concentrant sur l'amélioration de l'apprentissage pour tous les élèves

Connaissances

L'enseignant

- reste à jour à l'égard des théories de l'éducation et de l'innovation en éducation, de l'évaluation, de la planification des programmes et de la gestion de classe, ainsi qu'à leurs applications en salle de classe
- sait comment accéder à des activités du perfectionnement professionnel pour favoriser son épanouissement professionnel et guider sa pratique de l'enseignement en salle de classe
- sait comment utiliser des données en provenance de diverses sources pour la prise de décisions relatives à son perfectionnement professionnel

Compétences

L'enseignant

- participe activement à des activités du perfectionnement professionnel qui l'aident à assumer ses responsabilités professionnelles, notamment sur le contenu des matières, la pédagogie, l'évaluation, l'utilisation des technologies, la prise en compte des différences culturelles et linguistiques et le processus de planification de programme
- fait correspondre ses activités du perfectionnement professionnel aux priorités du CRE ou du conseil scolaire et du ministère, notamment en ce qui a trait à la littératie, à la numératie et à la préparation au monde du travail
- incorpore ses activités du perfectionnement professionnel dans son Plan de perfectionnement professionnel
- accède à tout un éventail de possibilités de perfectionnement professionnel en provenance de multiples sources, notamment des responsables de l'encadrement, des mentors et des collègues
- participe aux activités du perfectionnement professionnel parrainées par l'école, le CRE ou le conseil scolaire et la province et apporte sa contribution à ces activités
- participe aux activités du perfectionnement professionnel en tant qu'apprenant à vie, qui cherche constamment à réfléchir à sa pratique de l'enseignement
- participe à des activités de perfectionnement professionnel portant en priorité sur les valeurs que sont l'équité, la justice, la diversité et l'intégration, notamment en ce qui a trait aux stratégies portant sur la pédagogie en milieu minoritaire, l'identité culturelle et la maitrise de la langue française
- s'engage dans des activités du perfectionnement professionnel en collaborant avec ses collègues, ce qui inclut des conversations professionnelles
- effectue des activités du perfectionnement professionnel fondées sur les recherches en éducation et sur des données objectives, afin de se tenir au courant de ce qui se fait dans la profession
- examine, analyse et utilise les données recueillies dans la salle de classe, dans l'école, dans le CRE ou le conseil scolaire et dans la province pour mettre en évidence les besoins sur le plan de l'apprentissage et du comportement et pour orienter son enseignement
- s'engage dans des activités de perfectionnement professionnel se rapportant aux programmes et aux services destinés à l'élève ayant des besoins spéciaux
- fait preuve de respect pour ses collègues et les animateurs quand il participe à des activités de perfectionnement professionnel, en étant assidu, ponctuel et actif

Pour consulter le document complet sur les normes d'enseignement, veuillez visiter le site Web ÉduPortail.

6 NORMES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignant adopte une conduite professionnelle pour donner une bonne image de la profession enseignante.

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Vous avez des questions? Envoyez-nous un message de courriel à l'adresse teachingstandards@novascotia.ca.

Norme 6

L'enseignant adopte une conduite professionnelle pour donner une bonne image de la profession enseignante.

Attributs

L'enseignant

- favorise l'excellence dans l'enseignement et prodigue un enseignement de grande qualité à tous les élèves
- s'engage à défendre les intérêts de tous les élèves et à favoriser leur bienêtre et leur réussite
- attache de la valeur à la communauté scolaire et est conscient de l'importance de l'engagement communautaire, de la collégialité dans les relations et des partenariats en éducation
- est conscient de l'influence des enseignants sur la réussite de l'élève
- s'engage à favoriser la confiance du grand public vis-à-vis de la profession enseignante, en faisant preuve d'honnêteté, d'intégrité et de transparence
- soutient et défend les principes démocratiques dans l'éducation, notamment la liberté, la diversité, le civisme, la justice sociale et le respect de l'environnement

Connaissances

L'enseignant

- connait les responsabilités des enseignants sur le plan déontologique, juridique et professionnel telles qu'elles sont définies par l'école, le CRE ou le conseil scolaire, la province et le ministère dans le cadre des politiques et des conventions collectives
- comprend ses rôles et responsabilités dans le cadre du travail avec les agences partenaires
- connait bien les priorités et les attentes que l'école, le CRE ou le conseil scolaire et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ont à l'égard des enseignants
- comprend le processus de planification pour la réussite scolaire et son rôle dans le processus d'amélioration des écoles
- comprend l'importance de l'adoption d'une conduite professionnelle dans l'utilisation personnelle des réseaux sociaux

Compétences

L'enseignant

- donne l'exemple en s'imposant des normes exigeantes dans l'enseignement, en matière de collégialité, d'honnêteté, d'intégrité, d'équité et de transparence
- fait preuve de zèle lorsqu'il s'agit de veiller au bienêtre et à la dignité de l'élève et de plaider la cause de l'élève
- entretient des relations professionnelles de collaboration et de respect avec l'élève, les parents, ses collègues et les autres partenaires du système éducatif
- donne l'exemple d'une personne professionnelle sur le plan de l'habillement, de la ponctualité, de la communication et de la conduite dans l'école, dans la communauté et en ligne
- contribue à instaurer un climat accueillant de collaboration et d'intégration de tous dans la communauté scolaire en participant aux activités de l'école et en créant des partenariats avec la communauté, notamment en s'engageant en faveur de la langue et de la culture acadienne et française
- respecte la règlementation de l'école, du CRE ou du conseil scolaire et de la province et suit les instructions des personnes en position d'autorité
- respecte les exigences de confidentialité se rapportant à son travail, notamment en ce qui concerne l'enregistrement, le stockage, la consultation, la diffusion et le traitement des renseignements
- participe au processus d'évaluation de son travail
- respecte toutes les obligations d'ordre juridique, déontologique, contractuel et professionnel s'appliquant à ses attributions
- fait preuve d'un engagement professionnel en faveur de l'éducation
- exécute toutes les tâches professionnelles exigées par le CRE ou le conseil scolaire et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- contribue à l'élaboration et la mise en oeuvre des plans pour la réussite de l'élève
- respecte son obligation de signalement quand il soupçonne des cas de maltraitance ou de négligence des enfants, conformément aux politiques et aux textes de loi pertinents

Pour consulter le document complet sur les normes d'enseignement, veuillez visiter le site Web ÉduPortail.